Repli communautaire : Najat Vallaud-Belkacem est-elle toujours au conseil de la communauté marocaine à l’étranger ?

22/01/2015 à 15h35

21/09/14

Institution nationale consultative et de prospective placée auprès de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Conseil de la communauté marocaine à l’étranger a été créé par Dahir en décembre 2007, et constitutionalisé à l’occasion de la réforme constitutionnelle approuvée par le référendum du 1er juillet 2011. Le CCME est notamment chargé du suivi et de l’évaluation des politiques publiques du Royaume envers ses ressortissants à l’étranger. **Il a en outre pour mission d’émettre des avis en vue de veiller à la défense des intérêts des Marocain(e)s de l’étranger à l’intérieur et à l’extérieur du Maroc, de renforcer leur contribution au développement économique, social et humain du pays et de consolider les rapports d’amitié et de coopération entre le Maroc et les pays de résidence….**

Groupe de travail “Approche genre et nouvelles générations”

Groupe de travail "Approche genre et nouvelles générations"

Membres

Amina ENNCEIRI, présidente
Mina RHOUCH, rapporteure
Najat BELKACEM
Nadia BOURAS
Souad TALSI

Membres observateurs

M. Ali SADIK, Ministère de l'Intérieur
Mme Houria ZAIDI, Ministère de la jeunesse et des sports
M. Rabii LEOUIFOUDI, Ministère du développement social, de la famille et de la solidarité
Dr Touriya LIHIA, Conseil supérieur des oulémas
Mme Fatima MOUHAJIR, Ministère chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger
Mme Asma CHRAÏBI, Ministère chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger
M. Mohamed RIFKI, Ministère des Habous et des affaires Islamiques
M. Fouad BENMAKHLOUF, Fondation Hassan II pour les marocains résidant à l'étranger

Publié dans Groupes de travail

Retour en haut

Membres

Amina ENNCEIRI, présidente
Mina RHOUCH, rapporteure
Najat BELKACEM
Nadia BOURAS
Souad TALSI